

Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Administration Publique

RNCP10430 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	128, 122, 120
Code(s) ROME	K1401, K1501, K1502, K1503, K1504
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Nantes

<http://www.univ-nantes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

L'intégration dans l'une des trois fonctions publiques ou dans une structure privée conduit à exercer des activités très diverses en matière d'étude et d'évaluation des politiques publiques, de contrôle, de services aux usagers, de territoire et développement durable, de culture et patrimoine, de finances publiques, d'administration générale, de gestion budgétaire et financière, d'affaires juridiques, de ressources humaines ou de communication, telles que :

- établir le diagnostic d'un système ou d'une organisation à réformer ;
- impulser des projets au niveau local, départemental, régional, national et en piloter la réalisation ;
- mettre au point, conduire et valoriser des études, des audits et des évaluations ;
- assurer une veille juridique et technique ;
- préparer et rédiger des documents administratifs, budgétaires et comptables ;
- préparer, réaliser, traiter et mettre à disposition des informations ;
- gérer une documentation et accomplir une recherche documentaire ;
- participer à l'élaboration d'une stratégie ;
- mettre en œuvre des directives, des orientations et des objectifs stratégiques ;
- encadrer des agents, animer et piloter une équipe ;
- contrôler des dossiers, des déclarations, l'application de réglementations, ...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées :

- Mobiliser, articuler et exploiter les connaissances fondamentales acquises en Droit public, Finances publiques, Economie et Culture générale.
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps.
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer.
- Effectuer et exploiter une recherche d'information.
- Mettre en œuvre un projet : définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action.
- Réaliser une étude : poser une problématique ; construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements.
- Communiquer : rédiger clairement, exposer et prendre la parole en public.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité :

Après présentation et réussite des concours administratifs de catégorie A et B des trois fonctions publiques, d'État (par exemple : IRA, Impôts, Police, ...), territoriale (par exemple : Attaché, Rédacteur, ...) et hospitalière (par exemple : Attaché, Secrétaire administratif, ...),

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles :

Le titulaire de la Licence Administration Publique pourra exercer des emplois de cadre (Attaché, Inspecteur, Rédacteur, Secrétaire, Contrôleur, Commissaire, Lieutenant, etc.) au sein des administrations étatiques, centrales et déconcentrées, et territoriales (Communes, départements, Régions, EPT). Il pourra également travailler au sein de structures de droit privé ayant des missions de service public.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) dont 59 % d'enseignants et 41% de professionnels.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) dont 59 % d'enseignants et 41% de professionnels.

Diplôme également accessible par la Formation continue de l'Université de la Polynésie Française dans le cadre d'une convention avec l'Université de Nantes

http://www.upf.pf/IMG/pdf/LAP_Descriptif_2009-2010.pdf

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP24420

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.univ-nantes.fr/ipag

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10430/>